



Analyse de l'impact du réseau routier sur la libre circulation des poissons

Une récente étude dans les Hautes-Laurentides révèle que les simples ponceaux circulaires, qui sont monnaie courante dans le réseau routier, entravent souvent non seulement la libre circulation des poissons entre les lacs mais aussi l'accès à des frayères pour certaines espèces. Ceci menace la diversité génétique des poissons en les confinant à certains plans d'eau ainsi que la capacité de reproduction des poissons. Selon François Trottier, l'ingénieur forestier qui a mené l'étude aidé du biologiste Yanick Charette, ces conclusions de l'étude s'appliquent partout au pays où il existe des ponceaux circulaires.

M. Trottier travaille à Mont-Laurier pour l'Association des pourvoiries des Laurentides et de l'Outaouais. Il avait noté, dans le cadre d'une analyse du réseau routier lié à son travail, qu'il existait deux sortes de ponceaux très répandus, des plus anciens en bois et des plus récents, circulaires, faits en métal ou en plastique. D'ailleurs, note-t-il, le Québec interdit la construction de ponceaux de bois de plus d'un mètre de portée depuis 1996. Il avait aussi remarqué que plusieurs ponceaux circulaires se terminaient par des chutes. Il s'est demandé si l'existence de ces ponceaux et surtout des chutes qu'ils créaient avaient une influence sur le mouvement des poissons.

Chaque année, on invite les employés de l'Association à soumettre des idées pour des projets de recherche qui auraient pour but de bonifier les connaissances du milieu naturel. Il a donc soumis son idée d'une analyse des ponceaux au Projet Le Bourdon. Un comité de sélection a retenu son projet et le financement en a été assuré par le Programme des collectivités forestières de Ressources naturelles Canada. Ayant complété le travail de recherche, il était au printemps 2011 en voie de rédaction.

Les ponceaux en bois ou en arche ont, ce qu'il appelle, un fond naturel plat qui ne perturbe pas le lit naturel des cours d'eau. Les ponceaux circulaires, par contre, sont en forme de tube. Bien que plus durables que les ponceaux en bois, leur forme a souvent pour effet de rétrécir le cours d'eau, ce qui mène à une accélération de la vitesse d'écoulement. Les problèmes, dit-il, viennent de ce fait. D'une part, certaines espèces ne sont pas capables de remonter un courant fort. Et d'autre part, l'eau peut sortir du ponceau avec une telle force qu'elle crée une petite chute. Cette chute devient un obstacle infranchissable pour les poissons.

« L'avantage du ponceau de bois et des arches est qu'on ne crée pas une accélération du cours d'eau », dit-il. L'étude, menée dans deux pourvoiries de la région des Laurentides, a déterminé qu'environ la moitié des ponceaux recensés présentait des problèmes de libre circulation des poissons à cause de la présence d'une chute ou d'un barrage de castors.

M. Trottier a complété son étude. Mais il a découvert en cours de route qu'il reste un élément à analyser, un élément qui ne faisait pas partie de son étude, pour avoir un portrait complet de la situation. M. Trottier et Charette ont trouvé 23 barrages à castors dont 19 infranchissables pour les

poissons sur 4,3 kilomètres de ruisseaux témoins analysés. Est-ce que les castors sont si présents parce que les ponceaux circulaires, en rétrécissant les ruisseaux, créent un environnement qui leur est favorable? Ou alors leurs barrages existeraient-ils même sans ponceaux? L'impact des castors sur la faune aquatique reste à valider, indique M. Trottier. Mais il faudra que ce soit dans le cadre d'un autre projet.

Faudra-t-il, pour permettre la libre circulation des poissons, enlever tous les ponceaux circulaires du réseau routier? M. Trottier pense que non. Il note que les ruisseaux qui servent de frayères sont bien connus. On sait aussi que les poissons ne remontent que 500 mètres dans les ruisseaux pour frayer.

« Il est donc possible d'identifier les endroits sensibles d'un réseau routier où une attention particulière doit être apportée dans le but de maintenir la libre circulation des poissons. », dit-il.

Pour plus d'informations :

François Trottier

Téléphone : 819-538-7826

Courriel : ftrottier@fpq.com